

# séance du 24/04/2023

L' an 2023 et le 24 Avril à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de  
BOISSONNOT Alain Conseiller municipal

M. BOISSONNOT Alain, Maire, Mmes : DUCCESCHI Eliane, FOURREAU Evelyne, VALET Isabelle, MM : BEAUVAIS Adrien, HURSON Nicolas, PAPIN Moïse, PAULET Jérôme, QUESSON Olivier

Absent(s) : MM : COULON Denis, GLETTY Benoît  
Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BONNEAU Isabelle à M. HURSON Nicolas, M. LECHAUVE Thierry à M. PAPIN Moïse  
Excusé(s) : Mmes : LANCELOT Isabelle, MOUSSEAUX Dominique

Nombres de membre

- Afférents au Conseil municipal : 15
- En exercice : 9

Date de la convocation : 20/04/2023  
Date d'affichage : 20/04/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE le : 25/04/2023

et publication ou notification du : 25/04/2023

Secrétaire : M. BEAUVAIS Adrien

## **1° REPRISE D'UNE CONCESSION DANS LE CIMETIERE**

Monsieur le Maire informe que :

La famille Miziniak souhaite revendre à la Commune la concession N°26 acquise à perpétuité en 1978, du fait que ces personnes souhaitent être incinérées.

Cette concession avait été vendue à cette famille au prix de 300 francs, soit 45,73 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de reprendre la concession N°26 au prix de 45,73 €.

## **2° ACQUISITION DE PARCELLES RUE SAUMUROISE : REGULARISATION**

Monsieur le Maire rappelle les délibérations suivantes :

- du 24/07/2018 portant acquisition d'une parcelle Rue Saumuroise à la SCI le Vigneau pour l'euro symbolique,
- du 22/01/2019 portant modification de la délibération du 24/07/2018 suite à la division cadastrale de la parcelle H n°587 (portant désormais les références H 754 et H 755),
- du 13/04/2021 et du 13/09/2022 portant la mission de rédaction de l'acte d'acquisition par le Cabinet Branly Lacaze aux frais de la Commune,
- du 18/07/2022 portant modification de la délibération du 08/03/2022 portant sur l'acquisition des parcelles H n°757-759 et 761 (issues des différentes divisions cadastrales de la parcelle d'origine;

M. le Maire entendu,

Vu l'article L1212-1 du code général des collectivités territoriales précisant que le Maire est habilité à recevoir et à authentifier, en vue de leur publication au fichier immobilier, les actes concernant les droits réels immobiliers passés en la forme administrative;

Le Conseil Municipal :

- autorise le Maire Alain BOISSONNOT à recevoir et à authentifier l'acte authentique en la forme administrative concernant ces biens immobiliers;
- désigne le 1er Adjoint Olivier QUESSON, pour signer l'acte à intervenir ainsi que tous documents se rapportant à cette affaire.

### **3° SAUMUR VAL DE LOIRE : RAPPORT D'ACTIVITE 2022**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2022 de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2022

### **4° ENQUETE PUBLIQUE INTERDEPARTEMENTALE SAGE DU THOUET**

Monsieur le Maire présente le dossier d'enquête publique relatif au SAGE du Thouet, l'enquête étant prévue du 20/03/2023 au 20/04/2023.

La commune n'a pas accueilli de permanence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable au dossier.

### **5° DEVIS ISOLATION LOGEMENT 58 RUE DES DUCS D'ANJOU**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les devis d'isolation du pignon ouest du logement au 58 rue d'Anjou :

- Devis de SAS Langé 2L : 1 725,59 € TTC

- Devis de SARL Roux : 1 476,80 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient le devis N°2023.0406 de 1476,80 € de la Sarl ROUX et précise que ces travaux seront imputés au compte 21321 section investissement du budget 2023